



## Modalités de remise de la collecte Blanchiment LCB-FT spécifiques aux organismes tête de groupe sans agrément ou agréés non vie et disposant au moins d'une filiale agréée vie.

**(Exercice 2017)**

Les organismes tête de groupe non agréés ou agréés non vie et disposant au moins d'une filiale agréée vie sont dispensés de la remise complète des tableaux obligatoires du dispositif LCB-FT (art. 2 alinéa 5 instruction 2017-I-11).

Ce mode opératoire présente les modalités de saisie du tableau B0 (« Contenu de la remise » - TB.00.01) dans ce cas spécifique où seul le tableau B4 (« Approche Groupe » - TB.04.01) est attendu :

- B0 (« Contenu de la remise » - TB.00.01) :

L'organisme renseigne la ligne R0040 "B4 Approche groupe" à la valeur "Reporté"

La ligne R0100 "B10 Commentaires libres" est également valorisée à "Reporté" en cas de remise complémentaire du tableau B10.

TB.00.01		B0 - CONTENU DE LA REMISE	
TB.00.01.01		B0 - Contenu de la remise	
		CO010	
TB.01.01 - B1 Évaluation des risques par l'organisme	R0010		Metric: B1 - Évaluation des risques par l'organisme
TB.02.01 - B2 Organisation du dispositif LCB-FT	R0020		Metric: B2 - Organisation du dispositif LCB-FT
TB.03.01 - B3 Contrôle interne du dispositif LCB-FT	R0030		Metric: B3 - Contrôle interne du dispositif LCB-FT
TB.04.01 - B4 Approche groupe	R0040	Reporté	Metric: B4 - Approche groupe
TB.05.01 - B5 Mesures de vigilance adaptées aux risques BC-FT et détection des opérations suspectes	R0050		Metric: B5 - Mesures de vigilance adaptées aux risques BC-FT et détection des opérations suspectes
TB.06.01 - B6 Gel des avoirs et mesures restrictives	R0060		Metric: B6 - Gel des avoirs et mesures restrictives
TB.07.01 - B7 Questionnaires sectoriels	R0070		Metric: B7 - Questionnaires sectoriels
TB.08.01 - B8 Données statistiques	R0080		Metric: B8 - Données statistiques
TB.09.01 - B9 Déclaration annuelle PSP défaillant	R0090		Metric: B9 - Déclaration annuelle PSP défaillant
TB.10.01 - B10 Commentaires libres	R0100	Reporté	Metric: B10 - Commentaires libres

NB : les références code tableau, code ligne et valeur ci-dessus sont issues du fichier .xlsx "États annotés DPM" de la taxonomie de référence LCB-FT 2.0.0 disponible à l'adresse :

[https://esurfi-assurance.banque-france.fr/sites/default/files/media/2017/11/16/acpr\\_lcb-ft\\_etats\\_annotes\\_dpc\\_v2.0.0.xlsx](https://esurfi-assurance.banque-france.fr/sites/default/files/media/2017/11/16/acpr_lcb-ft_etats_annotes_dpc_v2.0.0.xlsx).

- B4 (« Approche Groupe » - TB.04.01) :

Conformément à l'instruction 2017-I-11, les assujettis au dispositif LCB-FT doivent répondre à toutes les questions du tableau B4 (TB.04.01).

Pour mémoire :

- Les organismes sont invités à remettre ces informations en se connectant au portail OneGate.
  
- Les remises peuvent s'effectuer :
  - soit par saisie d'un formulaire en ligne <sup>1</sup>
  - soit par le dépôt d'une instance au format XBRL en référence à la taxonomie LCB-FT 2.0.0 publiée sur le site :  
<https://esurfi-assurance.banque-france.fr/current/taxonomies/taxonomie-lcb-ft>
  
- Toutes les informations techniques utiles à la déclaration des informations sur le guichet OneGate, sont disponibles à l'adresse suivante : <https://esurfi-assurance.banque-france.fr/current/page-tableau-filtre/documentation-technique>. Il s'agit de deux guides utilisateur :
  - Le guide utilisateur des remettants OneGate pour l'aspect connexion et dépôt / suivi des remises au format XBRL.
  - Le manuel de l'utilisateur – Collecte Blanchiment Assurance « BLA » concernant l'aide à la saisie en ligne.

---

<sup>1</sup> Cette fonctionnalité sera disponible pour le Taxonomie LCB-FT 2.0.0 à partir de fin février 2018.